



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 22 JUIN 2023**

Sous la présidence de Monsieur Christian OST,  
Vice-Président du CCAS

Membres élus présents : Christian OST, Bernard SAETTLER.

Membres nommés présents : Michela COLNAGHI-PIERRE, Eddy COUSINARD, Patrizia GONZALES, Georges HAYEK, Geneviève THOMASSIN.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Elisabeth TAGLANG, Betty SCHALL, Isabelle UNTEREINER.

Monsieur Christian OST, Vice-Président du CCAS ouvre la séance à 19h15.

### **1. NOEL DES SENIORS**

La fête de Noël des séniors aura lieu le dimanche 17 décembre 2023 à 12h au PréO :  
Présentation du planning et de l'organisation :

- Choix des traiteurs sollicités pour une demande de devis : SCHWOOB, KIRN et DU COTE TRAITEUR. Montant de la prestation 42 € par personne ;
- Choix des prestataires sollicités pour un devis pour les colis : Cafés Henri, Esprit Gourmet ainsi qu'un troisième fournisseur restant à déterminer. Montant unitaire 37 € par colis ;
- Divers :
  - Animation : Bergen Band (30 ans de BolerO).
  - Décoration : action intergénérationnelle regroupant le club des séniors et le périscolaire.
  - Gestion du vestiaire : les scouts.
  - Prévoir sur le courrier d'invitation une phrase responsabilisant les inscrits afin de limiter les absences le jour du repas.

## 2. RETOUR SUR LES ATTRIBUTIONS D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

### 2.1 Bons alimentaires :

Liste des bons alimentaires attribués			
Nom et prénom	Date	Orientation	Montant
[REDACTED]	06/04/2023	Demandeur	95.00 €
Total			95.00 €

### 2.2 Demandes de secours financiers :

Liste des secours financiers attribués						
Nom et prénom	Adresse	Orientation	Reste à vivre	Objet de la demande	Décision	Montant du secours
[REDACTED]	[REDACTED]	Travailleur social Insertion	10.12 €	Facture de cantine	Refus pour reste à vivre supérieur au plafond fixé par le règlement intérieur	N/A
[REDACTED]	[REDACTED]	Assistante sociale de secteur	3.24 €	Facture de périscolaire	Accord sous conditions	182.43 €
[REDACTED]	[REDACTED]	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	0.92 €	Loyer	Accord	300.00 €
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	8.71 €	Facture de cantine	Refus pour reste à vivre supérieur au plafond fixé par le règlement intérieur	N/A
Total						382.43 €

## 3. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

### 3.1 Instruction de dossiers d'aide sociale légale (CeA) :

- 1 dossier MDPH ;
- 1 dossier d'APA ;
- 1 dossier pour la prise en charge des frais d'hébergement en EHPAD ;
- 1 dossier d'obligation alimentaire.

### 3.2 Réception de notification de décision :

Objet : Prise en charge de frais d'hébergement en EHPAD

Concerne : [REDACTED]

Notification de décision :

La prise en charge de l'aide sociale pour la prise en charge des frais de journée n'est pas accordée. Seul l'état contemporain à la demande peut justifier l'octroi de l'aide sociale. Or, dans le cas d'espèce, l'état de besoin n'est pas avéré au vu de la situation financière actuelle de Madame.

Objet : Prise en charge de frais d'hébergement en EHPAD

Concerne :

Notification de décision :

Le bénéfice de l'aide sociale pour la prise en charge des frais de journée accordé à Madame [REDACTED] est maintenu. L'intéressé reversera mensuellement ses ressources à l'établissement d'hébergement, déduction faite des frais de mutuelle dans la limite des 45 € mensuels, selon justificatifs transmis. Par ailleurs elle conservera l'argent de poche mensuel correspondant à 10 % de ses ressources, avec un minimum légal de 115 € au 01/01/2023.

#### 4. COMMUNICATION

Articles de l'Actu du mois de juillet : date des prochaines rencontres du club des Aînés.

#### 5. POLITIQUES SOCIALES

La réunion du 11 mai 2023 traitant des politiques sociales a permis de faire le point sur les avancées dans les différentes thématiques. Des pistes de travail ont été proposées dans certains domaines comme le handicap.

Les membres du conseil d'administration estiment qu'une réunion annuelle est suffisante pour échanger sur le sujet.

#### 6. ACTIVITES DU CCAS

- 6.1 Retour sur le « Relais pour la Vie » et projection des photos et vidéos présent à cette occasion. Les t-shirts ont été distribués aux membres des CCAS d'Oberhausbergen et Mittelhausbergen.
- 6.2 Plan canicule 2023 : mise en place de la veille sanitaire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023.
- 6.3 Anniversaires séniors : présentation du tableau du troisième trimestre 2023.
- 6.4 Retour sur les sujets abordés lors des réunions élu/agent.

#### 7. LOGEMENT SOCIAL

Dossiers actuellement suivis :

	T2	T3	T4	T5	Total
CA du 26/01/2023	3	4	11	11	29
CA du 23/03/2023	10	7	9	8	34
CA du 22/06/2023	11	11	8	5	35
Dossiers classés – date de fin de suivi dépassée	-4	-2	-5	-3	-14

Dossiers classés - relogement/attribution	0	0	0	0	-0
Nouveaux dossiers	+5	+6	+4	+0	+15

## 8. DIVERS

Rappel des dates des prochains conseils d'administration :

- Jeudi 21 septembre 2023 (validation des devis Noël 2023) ;
- Jeudi 16 novembre 2023 ;

Pour rappel les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.

Prochaine réunion de la commission permanente le jeudi 6 juillet à 19h.

La séance est levée à 20h45.

Certifié conforme  
et exécutoire

La Présidente,  
Cécile DELATTRE

